



LIVRET DE PRÉSENTATION

Qualiarbre®

Edition 2024



SOMMAIRE



- Présentation réseau page 3
 - Objectifs
 - Valeurs
 - Equipe - contacts -
Membres ambassadeurs
 - Charte / audit
 - Marque de garantie INPI

- Les actions du réseau page 11
 - Sécurité
 - Colloque
 - Soutien aux autres acteurs
 - CFA

- Pourquoi devenir adhérent ? page 13

- Qui peut devenir adhérent ? page 16

- Comment devenir adhérent ? page 17

PRÉSENTATION RÉSEAU

Le réseau Qualiarbre a été créé en 2005 par Monsieur Paul Puech fondateur du groupe Kerne à Quimper (29).

L'idée de créer ce réseau était de permettre à des chefs d'entreprises d'une même activité - en l'occurrence ici celle de l'élagage - de se retrouver et de partager leurs expériences, leur quotidien, leurs bonnes pratiques etc.

Depuis le réseau a évolué même si le but initial est toujours le même. Le réseau s'est structuré, il s'est agrandi et fait naître divers projets chaque année dans le domaine de la sécurité mais aussi de défendre et protéger la place de l'arbre dans notre écosystème.



Nous défendons nos entreprises, nous défendons la place du végétal, nous défendons l'avenir de nos enfants.

Nous sensibilisons les citoyens sur les bonnes pratiques, sur l'importance de prendre soin de ce végétal.

Nous vulgarisons la profession pour que les novices comprennent nos métiers et l'importance de faire appel à des entreprises qui ont un savoir faire et qui vont apporter du conseil.

Notre réseau compte des adhérents aux 4 coins de la France. Nous sommes désormais une force nationale, nous sommes très actifs sur les réseaux sociaux et avons pour objectif de devenir le principal réseau d'entreprises d'élagage certifiées en France.

PRÉSENTATION RÉSEAU

DES OBJECTIFS CLAIRS



Etre un acteur majeur des entreprises d'élagage en France



Créer des synergies et de l'entraide entre nos adhérents



Accompagner nos entreprises adhérentes sur la sécurité, les bonnes pratiques et l'évolution de nos métiers



Favoriser la formation continue auprès de nos adhérents



Sensibiliser le grand public au respect de l'arbre et accroître le niveau de connaissance du végétal



Œuvrer pour la reconnaissance de notre savoir-faire, des qualifications et des connaissances de nos métiers



Accroître la notoriété de notre marque de garantie



Promouvoir nos métiers auprès des jeunes

PRÉSENTATION RÉSEAU

DES VALEURS FORTES

Les adhérents Qualiarbre partagent un métier commun et l'envie de performer dans leurs profession, mais pas que ! Les membres du réseau partagent également des valeurs fortes.

Ces valeurs permettent à notre réseau une bonne entente et une synergie entre nos adhérents.



Le partage et l'entraide

c'est la première force de notre réseau. Les membres se conseillent mutuellement et partagent leurs expériences professionnelles



Le respect

des uns et d'autres, du végétal, des règles professionnelles, de la charte et du règlement d'usage de notre marque de garantie



L'engagement

à participer à la vie du réseau, à promouvoir notre certification et nos métiers



La passion

du travail bien fait, de se former aux nouvelles techniques, d'innover et s'informer sur les nouvelles connaissances de la physiologie de l'arbre

PRÉSENTATION RÉSEAU

L'ÉQUIPE

Derrière Qualiarbre il y a toute une équipe qui œuvre chaque jour à animer, à développer et à faire vivre ce réseau d'entreprises.

Voici une présentation de l'équipe qui est aux manettes ainsi que leurs coordonnées pour les contacter.



BRUNO LE DÛ

Président

A la Présidence du réseau depuis avril 2023, Bruno s'assure que le fonctionnement de l'association est bien en accord avec les statuts.

Bruno est aussi Co-gérant de la société Arb'oréa Paysage (56) Il est arboriste expert depuis plus de 30 ans.



06 65 62 30 42

b.ledu@arboreapaysages.fr



PHILIPPE DE CHAMPSAVIN

Trésorier

Trésorier du réseau depuis avril 2023, Philippe est aussi membre fondateur du réseau.

Philippe est à la tête de l'entreprise de Champsavin élagage (44 et 35) et impliqué dans d'autres réseaux du paysage.



06 73 12 46 96

p.dechampsavin@dechampsavin.fr



PATRICK JEULIN

Président du conseil de surveillance

En retraite depuis 2018, Patrick fait partie des membres fondateurs.

Il est Président du conseil de surveillance depuis avril 2023 et gère une micro-entreprise de contrôle d'EPI

Son rôle : s'assurer que la charte, la grille d'audit, et la marque de garantie sont respectés



06 27 87 21 25

jeulinpatrick@orange.fr



FRANK MAINARD

Président du conseil
de développement

Elu en avril 2023, Frank prend en charge le développement du réseau auprès des autres acteurs du monde de l'arbre.

Arboriste expert et gérant de Zuhaitz Guez, il est également très investi dans le monde forestier.



06 09 64 10 81

f.mainard@urbanbiomass.fr



NOÉMIE LE GUEN

Prestataire de service en
charge de l'animation du
réseau

Prestataire externe depuis 2019, c'est Noémie qui est chargée de l'animation et de la promotion du réseau.

Elle donne vie à toutes les idées et tous les projets du comité de direction.



07 67 53 82 36

contact@qualiarbre.com

Chaque adhérent peut participer aux actions du réseau en devenant membre ambassadeur ou en intégrant une des commissions du conseil de développement :

- Communication marketing
- Événementiel
- Formation / Relations organismes, CFA
- Partenariat fournisseur
- Développement réseau



Pour communiquer entre adhérents nous avons créé un **groupe Whatsapp**. Si vous n'êtes pas encore dessus ou que vous souhaitez ajouter des membres de votre entreprise que vous voulez impliquer dans la vie du réseau, demandez à Noémie.



PRÉSENTATION RÉSEAU

LA CHARTE

En intégrant votre entreprise dans le réseau Qualiarbre vous avez signé la charte européenne de l'arbre d'agrément, ainsi que notre charte de gestion responsable qui vous engage dans les grandes lignes à :

-  Appliquer les règles de l'art du métier d'arboriste-élagueur, à améliorer le savoir-faire de mon entreprise et la qualité de ses prestations
-  Respecter et préserver l'environnement et à réduire les impacts et nuisances liés à mon activité
-  Mettre en œuvre des pratiques sociales et managériales bienveillantes, à assurer de bonnes relations et conditions de travail
-  Mettre en œuvre des pratiques économiques responsables et éthiques, à contribuer au développement économique local
-  Mettre en œuvre une démarche de progrès pour concrétiser mon engagement
-  Promouvoir la marque et la charte Qualiarbre

L'AUDIT

Chaque entreprise qui souhaite rejoindre le réseau est auditée. Elle peut cumuler au maximum un total de 232 points. Notre grille d'audit est précise, elle ne sélectionne que les entreprises qui répondent aux critères qu'exige notre marque de garantie.

Ces critères reposent sur 4 critères essentiels :

- ✓ **Respect des règles professionnelles du métier**
- ✓ **Respect de l'environnement**
- ✓ **Respect d'une politique sociale bienveillante**
- ✓ **Respect d'une politique de gestion éthique**



L'audit est réalisé par un membre de la commission examen. Ces membres sont impartiaux, n'ayant pas d'activité en cours en entreprise d'élagage. Ils sont arboristes experts, retraités de la profession ou gestionnaire de patrimoine arboré.

PRÉSENTATION RÉSEAU

MARQUE DE GARANTIE

Qualiarbre est une marque de garantie reconnue par l'INPI depuis juillet 2021.

Cette marque de garantie repose sur un règlement d'usage complet qui protège également la marque et son utilisation.

Les services couverts par la marque sont les suivants :

- **Classe 44** : services d'élagage; services de diagnostic, soin, traitement et consolidation des arbres; services de plantation d'arbres; services de conseillers en matière d'élagage d'arbres et de plantations d'arbres; services de mise à disposition d'informations en matière d'élagage d'arbres et de plantations d'arbres.

La Marque répond aux attentes des clients soucieux de faire appel à des arboristes-élagueurs respectant notamment la charte de qualité de l'association.

Les caractéristiques des services devant être certifiés doivent répondre à des normes de réalisation qui tiennent en 7 points principaux suivants :

1. Respect du référentiel de certification - grille d'audit
2. Diagnostic préalable lors de la visite du chantier
3. Détermination du type d'intervention
4. Utilisation d'outils, matériels et EPI adaptés
5. Formation et sécurité
6. Techniques de taille maîtrisées et diplôme CS
7. Nettoyage du chantier - environnement

Seules les entreprises du réseau Qualiarbre qui ont validé l'audit d'entrée et sont à jour de la cotisation annuelle sont autorisées à utiliser la marque Qualiarbre.

Le conseil de surveillance est en droit de retirer la certification aux entreprises en cas de non respect du règlement d'usage et/ou de la charte de l'association.

PRÉSENTATION RÉSEAU

ORGANISATION DU RÉSEAU

L'association est composée de quatre catégories de membres : les membres fondateurs (personnes physiques ou morales), les membres adhérents (personnes physiques ou morales), les membres conseils (personnes physiques) et les membres d'honneurs qui ont œuvré dans l'intérêt de l'association (membres physiques).

LE CODIT

L'association est dirigée par le CODIT composé du Président de l'association, le Président du Conseil de surveillance, le Président du conseil de développement ainsi que le trésorier. Chacun est élu pour 3 ans renouvelable.

Les membres adhérents peuvent également s'impliquer en devenant membres ambassadeurs. Ces membres ambassadeurs pourront prétendre à intégrer le CODIT sans obligation d'ancienneté. Les membres ambassadeurs seront sollicités pour participer aux projets de l'association et à faire le lien avec les entreprises de leurs régions.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale annuelle a lieu chaque année le premier jeudi ou vendredi du mois de juin.

L'ensemble des adhérents y sont conviés et sont détenteurs d'une voix/entreprise.

Les élections sont annoncées en amont si nous sommes à date de renouvellement de bureau les candidats doivent se présenter 1 mois avant la date des prochaines élections.

Les prétendants au CODIT sont les membres ambassadeurs ainsi que les candidats sortants.

PRÉSENTATION RÉSEAU

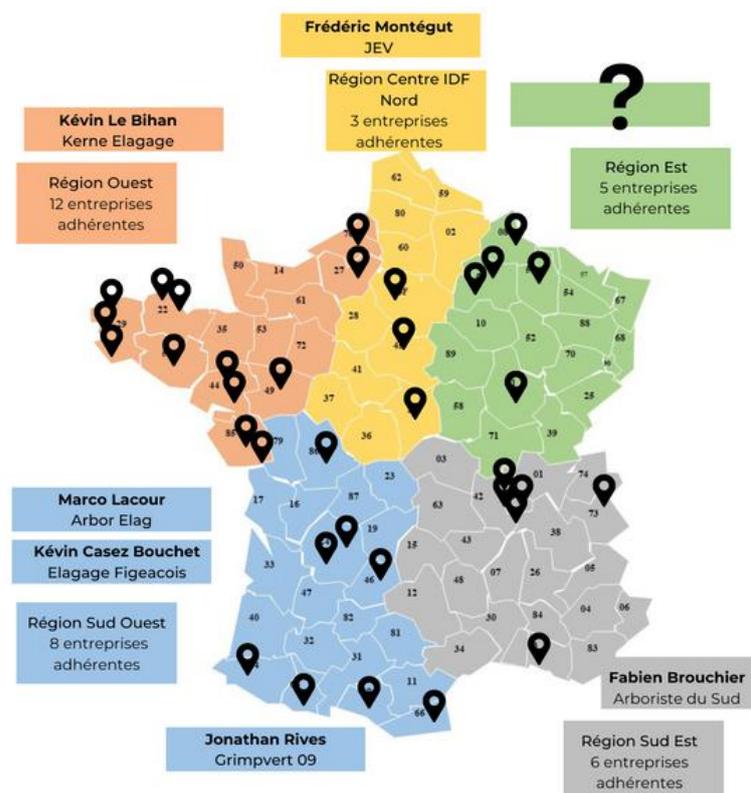
LES MEMBRES AMBASSADEURS

L'association permet aux membres adhérents de se présenter en tant que membres ambassadeurs.

Etre membre ambassadeur c'est quoi ?

Les membres ambassadeurs sont sollicités pour participer aux projets de l'association et pour faire le lien avec les entreprises de leurs régions.
Ils peuvent également prétendre à intégrer le Codit lors des prochaines élections.

Carte des membres ambassadeurs au 06/06/2024



LES ACTIONS DU RÉSEAU

COLLOQUES

Qualiarbre participe aux différents colloques organisé par les autres acteurs du monde l'arbre.

Nous organisons également un colloque Qualiarbre les premiers jeudi et vendredi du mois de juin.

Les arbres et pratiques d'élagage sont au cœur de nos échanges. Nous faisons appel à des intervenants de qualité pour animer les débats.

LES CENTRES DE FORMATIONS

Qualiarbre tisse des liens avec les centres de formations et leur apporte des éléments concrets à travers les actions sécuritaires mises en places.

Nos adhérents sont également privilégiés et peuvent intervenir pour présenter le réseau Qualiarbre aux apprentis.

LES ACTEURS

De nombreux acteurs gravitent autour du monde de l'arbre. Qualiarbre est régulièrement sollicité pour prendre part ou participer financièrement à des événements ou à des projets divers et variés.



LES ACTIONS DU RÉSEAU

LA SÉCURITÉ

Depuis 2018, Qualiarbre milite pour la sécurité au sein des entreprises d'élagage. C'est au travers d'actions de communication que nous sensibilisons les chefs d'entreprises et leurs salariés.

Voici la liste des éléments que nous avons mis à disposition pour les entreprises adhérentes au réseau Qualiarbre. Ces éléments viennent en complément des dispositions légales du code du travail. Cette liste n'est pas exhaustive, elle va s'enrichir au fil du temps et des projets en cours.

- Affiches de sécurité
- Livrets de sécurité
- Application mobile avec fiche médicale d'urgence
- Vidéos d'échauffement / étirement
- Fiches d'autocontrôle du matériel et des EPI

Nos actions autour de la sécurité sont en partie financées par nos partenaires Agrica Prévoyance et la CCMSA.



VOS OBLIGATIONS

En tant que chef d'entreprise vous avez obligations de mettre en place des mesures indispensables pour assurer la sécurité des biens et des personnes au sein de votre structure

- Document unique
- Mise à disposition d'EPI selon les normes en vigueur
- Affichage réglementaire dans les locaux
- Affichages réglementaire dans les véhicules
- Contrôle du matériel et des EPI par une personne habilitée

POURQUOI DEVENIR ADHÉRENT ?

LA CERTIFICATION



Qualiarbre est une **marque de garantie reconnue auprès de l'INPI**. Elle est soumise à un règlement d'usage très strict qui permet d'apporter un vrai **gage de qualité** de nos entreprises certifiées. Un audit d'entrée précis de **78 points évalués** est réalisé pour toute entreprise souhaitant rejoindre le réseau.

- Partie 1 Métier : 21 critères de notation
- Partie 2 Environnement : 25 critères de notation
- Partie 3 Social : 20 critères de notation
- Partie 4 Gestion 12 critères de notation)



L'entreprise n'est certifiée que si elle obtient la **note minimale requise pour obtenir la certification**.

A noter que l'audit est réalisé par nos auditeurs qui sont membres de la commission examen. Ces membres sont impartiaux, n'ayant pas d'activité en cours en entreprise d'élagage. Ils sont arboristes experts, retraités de la profession ou gestionnaire de patrimoine arboré.

LES PARTENARIATS



La force d'un réseau d'entreprise c'est aussi une capacité à mettre ne place des partenariats pour faire profiter ses adhérents d'offres avantageuses.

Qualiarbre a noué des partenariats avec la MSA et Agrica Prévoyance pour créer des outils vous permettant de mettre la sécurité au cœur de vos entreprises.

Nous avons également des partenariats avec des équipementiers ainsi qu'avec l'entreprise Kleyk qui propose une application mobile permettant aux entreprises d'être conformes avec la fiche d'intervention En tant qu'adhérent Qualiarbre vous bénéficiez de remises tarifaires.

LA FORMATION

Regrouper plusieurs entreprises permet également de favoriser la mise en place de formations. Formations métiers, techniques, management ou sécuritaires.

POURQUOI DEVENIR ADHÉRENT ?



LES ÉCHANGES

Le réseau Qualiarbre c'est avant tout un groupe de dirigeants qui partagent une vision de l'entreprise et du métier, des problématiques communes, des connaissances du terrain, des techniques, des outils etc.

L'élagage et la gestion de l'entreprise sont au cœur des échanges quotidiens sur le groupe Whatsapp et lors de nos réunions. Le partage des expériences est une des principales richesses de notre réseau. Le groupe Qualiarbre me donne également des bonnes pratiques pour faire progresser mon entreprise.

LA VISIBILITÉ

Devenir adhérent Qualiarbre c'est aussi s'apporter une certaine visibilité au travers de **notre site internet, notre application mobile et nos réseaux sociaux**:

- Auprès de vos clients (particuliers, entreprises, collectivités)
- Auprès des professionnels du monde de l'arbre
- Auprès des centres de formation

Depuis 2024, nous avons aussi mis à jour une rubrique "Recrutement" sur notre site internet afin d'aider nos adhérents à compléter leurs équipes.

LES SUPPORTS DE COMM'

Qualiarbre vous accompagne également pour "éduquer" vos clients sur les bonnes pratiques en matière d'élagage. Nos communications vous aident à justifier également des écarts de prix entre votre entreprise et celles de vos concurrents.

Qualiarbre participe aussi à l'amélioration votre communication interne au sein de votre entreprise.

Quelques exemples de supports qui sont à votre disposition : La lettre des arboristes / Newsletter, la communication sur les réseaux sociaux, la lettre du dirigeant, série de flyer votre arboriste et vous, l'application mobile, goodies, affiches etc.

POURQUOI DEVENIR ADHÉRENT ?

PAROLES D'ADHÉRENTS

Parce que ce sont nos adhérents qui en parlent le mieux, voici les réponses qu'ils nous apportent quand on leur demande ce que Qualiarbre leur apporte :

Il nous apporte une légitimité dans la profession, c'est aussi un gage de qualité et de savoir-faire. On peut s'appuyer sur cette certification pour orienter nos clients sur des choix de tailles plus adaptées et plus éthiques. Le réseau nous offre des conseils, une visibilité, il représente aussi un certificat de qualité et de bienveillance à l'égard des végétaux et de l'humain. Nous avons chaque fois eu réponses à nos demandes et nos attentes.



**JULIEN DIGNAC
AUPRÈS DE MON ARBRE (24)**



**KÉVIN CAZES BOUCHET
ELAGAGE FIGEACOIS (46)**

Un réseau d'entreprises sérieuses et d'experts, la possibilité d'échanger avec elle sur les problématiques que l'on rencontre sur nos chantiers et dans la gestion de nos entreprises, un devoir de résultat et un objectif d'excellence qui nous permettent d'obtenir la qualification au travers d'un audit.

En somme que du bon pour nous aider à maintenir un niveau d'exigence élevé !

QUI PEUT DEVENIR ADHÉRENT ?

LES ENTREPRISES

Toute entreprise dont l'activité principale est l'élagage et cotisant à la MSA peut devenir adhérente, à condition de travailler à 2 minimum. Les statuts auto-entrepreneurs ne peuvent être acceptés.

Montant des cotisations :

CA Annuel de l'entreprise adhérente	CA inférieur à 300.000 €	CA compris entre 300.000 € et 1.000.000 €	CA supérieur à 1.000.000 €
Montant de cotisation annuelle	600 € HT 720 € TTC	1200 € HT 1440 € TTC	1500 € HT 1800 € TTC

COMMENT DEVENIR ADHÉRENT ?

Rendez-vous sur notre site internet puis remplissez le formulaire de demande d'adhésion.



www.qualiarbre.com

1

Renseignez le formulaire sur le site internet ou faites une demande par mail : contact@qualiarbre.com

2

Qualiarbre vous envoie le dossier complet de demande d'adhésion

3

Vous renvoyez votre dossier complet par courrier avec le chèque d'acompte

4

A réception de votre dossier Qualiarbre vous recontacte pour convenir d'une date d'audit - comptez 1/2 journée

5

Audit puis résultat

Qualiarbre®

Le réseau des arboristes élagueurs certifiés

Rejoignez-nous !

